

## **La Camargue, prototype sociologique de la multifonctionnalité agricole**

François SARRAZIN,  
Sociologue, enseignant-chercheur,  
Ecole Supérieure d'Agriculture - Angers

[f.sarrazin@groupe-esa.com](mailto:f.sarrazin@groupe-esa.com)

### La multifonctionnalité camarguaise

Néophyte en matière de multifonctionnalité, sceptique en matière d'originalité du concept de multifonctionnalité, nous nous prêtons de bonne grâce à l'exercice proposé pour la session « Multifonctionnalité et mobilisation des ressources territoriales » ayant à cœur de valoriser la connaissance acquise d'un territoire, la Camargue, originale à plus d'un titre, complexe à souhait et surtout paradoxale. L'image de marque de la Camargue est à l'inverse de sa réalité, au moins pour la période contemporaine, image emblématique d'un espace naturel elle n'est en fait qu'un territoire industrialisé, image emblématique d'un élevage sauvage (cheval et taureau) elle n'est que la mise en scène d'une marginalité économique et sociale de la civilisation rurale. Comble du paradoxe, ce ne sont plus les agriculteurs ou les éleveurs qui pilotent le territoire mais bel et bien les institutions locales sous l'égide des environnementalistes. Mais malgré tout cela, qui pourrait laisser croire à une inadéquation du sujet : c'est bien la mobilisation des ressources territoriales qui génère une multifonctionnalité territoriale remarquable. Le caractère exceptionnel de la Camargue exacerbe les paradoxes de la multifonctionnalité et nous permettra de poursuivre une réflexion sociologique engagée sur le développement des territoires au motif que la Camargue constitue un biotope exceptionnel que la raréfaction des zones humides en Europe, par la systématisation de l'agriculture mécanisée, a renforcé, en faisant de l'ensemble des étangs camarguais un lieu d'escale essentiel pour les oiseaux migrateurs entre l'Europe et l'Afrique.

### L'objectif de la communication

Il s'agira de montrer que ce ne sont plus les agriculteurs qui ont la maîtrise du développement agricole et économique de la Camargue, ils sont marginalisés sur leur propre territoire, dans leurs activités agricoles et les activités touristiques. Le développement des produits de terroir sous signes officiels de qualité n'empêche pas la marginalité de la commercialisation directe et des circuits courts. Des groupes sociaux extérieurs à la Camargue exercent un contrôle fort sur le fonctionnement de l'écosystème camarguais : les chercheurs et les administrateurs des institutions gestionnaires des zones préservées pour la protection de la biodiversité. Les touristes consommateurs d'espaces naturels, qui expriment des demandes fortes de dépaysement et d'authenticité, redonnent vie à des activités traditionnelles : la chasse et la course camarguaise. La démonstration de cette affirmation réside dans l'analyse de l'activité économique où les actifs du tourisme représentent 60 % de l'ensemble des actifs de la Camargue, l'agriculture n'en représentant que 30 %. Il en est de même pour les chiffres d'affaires des activités.

### La problématique de la multifonctionnalité

La multifonctionnalité, c'est la façon de reconnaître la contribution multiple de l'agriculture au développement des territoires par la valorisation de ses ressources. A

l'évidence, l'agriculture génère des productions alimentaires et des productions non-alimentaires, et dans l'une et l'autre opère directement une certaine transformation de ces productions, démarche largement renforcée lorsque cela s'accompagne de la commercialisation directe. Cette production de biens matériels est connue et reconnue, quelque fois contestée dans ses modalités, mais incontestée dans ses nécessités. C'est plus récemment que l'agriculture a été reconnue comme productrice de biens immatériels et même de richesses immatérielles, générant des actifs spécifiques pour les territoires par la variété et la qualité des paysages, et dans certaines contrées le maintien de la biodiversité. La production immatérielle est une résultante, une production induite de la production matérielle. Les paysages ne sont pas produits en eux-mêmes, ils sont produits à travers une production matérielle. L'environnement, dans sa dégradation ou dans sa production, est aussi une résultante. La problématique de la multifonctionnalité vise à valoriser les externalités positives de l'agriculture dans les territoires ruraux, pointant le fait que le monde agricole, à travers la propriété privée des moyens de production, l'élaboration et la gestion d'un projet privé de production, produit des biens publics qui ne peuvent s'enfermer dans la seule propriété. Cette production de biens publics est appropriée par une partie de la société qui se sent concernée dès que l'agriculture modifiant ses modes de production, modifie les contenus de ces biens publics. Il y a en quelque sorte une appropriation publique de la propriété privée qui met en demeure l'agriculteur de se justifier sur ces pratiques. Si à l'évidence, l'agriculture produit un certain nombre de biens ou de services associés à la sphère marchande de la vie économique, ces mêmes activités agricoles génèrent des richesses non-marchandes qui participent à la dotation en capitaux des territoires. (HERVIEU, 2002) Comme nous le verrons cette approche agricole de la multifonctionnalité est insuffisante pour les territoires, mais elle a le mérite de proposer un premier cadre d'analyse.

## **1 Les spécificités pédoclimatiques de la Camargue**

### **1.1 Le terroir**

Immergée au temps des Grecs et des Phocéens, la terre de Camargue est apparue petit à petit, faisant place à des marais salés, saumâtres ou d'eau douce selon l'apport d'eau par le Rhône et la poussée du vent. L'altitude en Camargue ne varie que de quelques dizaines de centimètres (le sommet se trouve à 3 mètres de hauteur), ce qui permet des cycles d'inondations - assèchement très fréquents. Les terres sont plus élevées au Nord qu'au sud, limoneuses à l'est et sableuses à l'ouest (Parc Naturel Régional de Camargue, 2003). Ainsi la Camargue est constituée de trois grands ensembles.

La Haute Camargue au nord, d'origine laguno-fluviale, est composée d'alluvions et de marais d'eau douce. Les cultures agricoles s'y sont développées historiquement et une pression de l'urbanisation est présente, d'autant plus que la Haute Camargue est sur le territoire administratif de la commune d'Arles.

La moyenne Camargue, au centre, s'étend autour de l'étang du Vaccarès. Les terres sont plus basses et plus salées. Diverses activités s'y sont développées : l'agriculture (riz, blé dur), l'élevage sur les terres plus salées et la chasse. Une grande partie est également protégée par la Réserve Nationale de Camargue.

La Basse Camargue, au sud, d'origine laguno-marine et dont les terres sont situées sous le niveau de la mer, est constituée d'étangs salés et de sansouires. La saliculture, le tourisme et la pêche sont les activités économiques développées sur cette partie de la Camargue. La nature y est également fortement protégée.

## 1.2 Le climat

La Camargue est dominée par un climat méditerranéen où les étés sont chauds et les hivers doux. Située entre les Alpes, les Cévennes et en bordure de mer, le vent y très présent. Il souffle plus de 200 jours par an et quatre jours sur cinq il dépasse les 22 km/h. Deux types de vent balaient ce territoire sans protection naturelle : le mistral, descendant de la vallée du Rhône et le marin, issu de la mer. Du fait de la forte insolation et des vents importants, l'évaporation est élevée car elle dépasse 1 200 mm par an. A l'inverse, les précipitations sont faibles, puisque la moyenne est de 600 mm par an. La pluviométrie est irrégulière car 40 % survient en automne. Ainsi, la Camargue subit un déficit hydrique important, ce qui provoque la remontée de l'eau salée en profondeur. (Parc Naturel Régional de Camargue, 2003).

## 1.3 Le gradient de salinité

En étroite corrélation avec ce déficit hydrique, l'écologie du paysage camarguais est déterminée par un gradient de salinité, qui décroît du sud au nord, et qui va avoir un rôle déterminant dans le développement des activités. La présence de la mer au sud engendre des terrains très salés et stériles, sur lesquels se développent des sansouires, composées de plantes halophiles (salicorne, soude...). Les taureaux et les chevaux de Camargue y sont parfois mis à pâturer. Cet espace est également constitué de 70 % d'étangs et de lagunes. L'activité salinière s'y est développée et tient une part importante dans l'activité économique de la Camargue. Le centre de la Camargue est constitué d'étangs, au gradient de salinité spécifique qui en fait le lieu de nidification particulier de nombreuses espèces. Ainsi, 13 000 ha autour de l'étang du Vaccarès sont protégés par la Réserve Nationale de Camargue, du fait du caractère exceptionnel du biotope. Le Nord de la Camargue est constitué de terres moins salées sur lesquelles l'agriculture tient une place importante.

Ainsi le sel joue un rôle important dans le territoire camarguais. Il est favorable au maintien de la diversité biologique, il est très favorable à l'activité salinière, mais il est la principale contrainte de l'agriculture. Dès lors, une faune et une flore uniques se développent grâce aux variations de salinité, aux conditions hydriques sur un territoire très peu habité par l'homme. Aujourd'hui, la Camargue est un symbole de nature primordiale dans l'imaginaire contemporain. La Réserve Naturelle, le Parc Naturel Régional ont été instituées pour gérer ces espaces avec la volonté de préserver de biotope exceptionnel.

## 1.4 Un milieu tourmenté

La Camargue se caractérise par un delta limité à l'est par le grand Rhône et à l'ouest par le petit Rhône, deux sources importantes d'eau douce et d'apport d'alluvions qui, historiquement, ont façonné le territoire camarguais. Du fait d'un relief aplani, malgré des travaux incessants d'endiguement, l'eau du Rhône peut se déverser sur la quasi-totalité du territoire engendrant des risques d'inondation très élevés, que l'actualité contemporaine ne fait que valider (1993, 1994, 1996).

Par conséquent la caractéristique dominante de la Camargue, c'est son hostilité naturelle, au sens propre, la Camargue est un espace naturel sauvage menaçant et dangereux pour l'homme, le vent, les inondations, la salinité et les moustiques, à tel point

que la Camargue peut être considérée historiquement comme un lieu d'exclusion et de réclusion pour ceux qui s'y installeront et y vivront de manière quasi-permanente. Cette hostilité naturelle n'est pas une spécificité du passé, elle constitue toujours une menace pour le présent.

### 1.5 Un milieu artificialisé

L'autre caractéristique majeure de la Camargue, c'est paradoxalement son artificialisation, à l'opposé absolu à l'idée de sens commun d'espace naturel. Pour développer l'activité salinière, c'est le pompage de l'eau de mer. Pour maintenir et développer l'activité agricole, c'est l'inondation de certains espaces pour dessaler les terres cultivables, ces inondations contrôlées ayant pour objet d'empêcher, temporairement, les remontées d'eau salée par capillarité. Dès lors d'importants systèmes d'irrigation et de drainage ont été créés à partir de 1856 au nord de la Camargue, tout autant que le développement de la saliculture en 1850 au sud de la Camargue a nécessité l'entrée, elle aussi contrôlée de l'eau salée. Les variations des rejets en eau douce et en eau salée dans les étangs du milieu de la Camargue modifient les milieux par les variations des degrés de salinité. Parler d'artificialisation de la Camargue n'est pas un vain mot, elle souligne simplement que depuis le milieu du XIX siècle la biodiversité de la Camargue n'est pas naturelle, elle est déterminée et soumise aux variations des activités économiques humaines. Pour la période contemporaine, une troisième activité intervient, la chasse qui introduit de l'eau douce à certaines périodes et de nouvelles espèces suite aux lâchers d'oiseaux à chasser.

Par conséquent la Camargue est une création humaine, certes en réponse à un milieu naturel tourmenté et tourmentant, mais sa régulation n'est pas naturelle, elle est fondamentalement artificielle et moderne, c'est-à-dire produit de l'industrialisation. Cette artificialisation industrielle intervient dans le contrôle du gradient de salinité, générant des états de biodiversité variables selon les intérêts économiques en cours, gère et menace, non pas cet espace naturel, mais cet espace riche de biodiversité.

Au cours de son histoire, cet espace camarguais a développé des savoir-faire de gestion et de valorisation dont la présentation va paraître étonnante mais dont la spécificité va contribuer au développement des ressources contemporaines. Notre présentation sera construite en trois parties : la civilisation rurale, caractérisée par une économie de subsistance, la civilisation industrielle caractérisée par l'usage de la machine et de l'énergie fossile. La dernière partie sera définie sous le terme de civilisation des loisirs, ce qui est une appellation contestée par certains qui préfèrent évoquer la civilisation post-industrielle. Quoiqu'il en soit, c'est à la modification de la structure sociale par les activités économiques que nous nous intéresserons et de son impact sur la valorisation des espaces naturels. L'essentiel des données reprises ici sont issues des travaux de Bernard Picon (1988).

## 2 Les modes historiques de valorisation de la Camargue

### 2.1 L'agriculture camarguaise de la civilisation rurale

La période de croissance associée au développement de la civilisation médiévale va faire intervenir les monastères médiévaux et leurs moines défricheurs dans le Nord de la

Camargue, fluvio-lacustre. Les investissements bénédictins et cisterciens ont une ambition de colonisation agricole. Les grands travaux ecclésiastiques : déboisements des bourrelets alluviaux, assèchement des dépressions fluvio-lacustres, protection du fleuve par un système de digues, introduction contrôlée de l'eau douce par un réseau d'irrigation, vont organiser une écologie du delta dans le but d'assurer une productivité agricole supérieure à l'état de nature. La spécificité de cette période sera de développer la grande propriété terrienne latifundiaire, seule modalité permettant la valorisation économique d'espaces peu productifs.

Sur cette base, émergera une économie agricole durable, puisque, de 1600 à 1850, elle permettra l'implantation de mas, d'au minimum une centaine d'hectares, au long des deux bras du fleuve, seul moyen de transport des matériaux de construction. Ces grandes propriétés sont successivement aux mains des ecclésiastiques, des seigneurs, des nobles puis des bourgeois qui ont tous comme caractéristique d'être capables d'investir de grandes quantités de capitaux pour développer l'économie du territoire tout en étant physiquement absent de ce même espace camarguais. La domination de *l'urbs* sur la *rus* est incontestable, les occupants permanents de la Camargue apparaissant plutôt comme des marginaux et des exclus du fait des conditions de vie particulièrement difficiles (eau, vent, moustiques etc.), opérant une ségrégation sociale entre les occupants du territoire et les propriétaires. Au sein des mas, les propriétaires dirigent un prolétariat agricole sans autres ressources que celles dévolues par la grande propriété. Par ailleurs, l'occupation du territoire est atomisée dans les mas, isolés les uns des autres, compte tenu des contraintes de colonisation du territoire. Ainsi l'inhospitalité des lieux, l'atomisation de l'occupation et la domination sociale des grands propriétaires empêcheront l'émergence de communautés rurales, phénomène renforcé par la prolétarianisation des travailleurs, isolés socialement et dépendants des grands propriétaires. Même les Saintes Maries de la Mer échappe aux formes de socialisation caractéristiques des villages provençaux du début du XIX siècle qui permettent que se développent une solidarité de groupe : pas d'association, pas de société, de cercle bourgeois ou de chambré populaire. L'atomisation de la population semble une conséquence de l'absence de vie villageoise à l'intérieur du territoire. Les habitants du territoire se retrouvent alors à Arles pour vivre, c'est-à-dire pour avoir des relations sociales et des distractions.

Toutes les propriétés pratiquent conjointement l'agriculture et l'élevage. Les meilleures terres, les bourrelets alluviaux sont consacrés à l'agriculture, les terres en jachères ou les plus basses sont consacrées à l'élevage. Chaque domaine en Camargue est en effet à cheval sur un bourrelet alluvial et inclut des zones de marais. La mise en valeur agricole consiste à exploiter ces différents terrains de façons complémentaires, à coloniser ces bourrelets alluviaux et à gagner des terres cultivables sur les marais. L'agriculture, très rudimentaire, est largement conditionnée par la nature du sol. Une très grande partie de la Camargue, faute de moyens techniques, reste en sansouires et marais, espace prédestiné à un élevage extensif. Les brebis, les chevaux et les taureaux sont les trois pôles de l'élevage en Camargue. Ces trois espèces très rustiques, sont les mieux adaptées à la pauvreté du sol et les plus résistantes à la dureté du climat. Les céréales (blé surtout) sont le type de culture le plus répandu en Camargue à cette époque.

Les pâturages sont l'autre volet de l'agriculture. Les uns sont sauvages, ils occupent le tiers environ de la Camargue et se situent sur les terres les plus incultes. Du fourrage est recueilli sur quelques prairies naturelles assez rares, mais surtout sur les prairies franches

où l'on sème, après de multiples labours des graminées et sur des prairies artificielles que l'on sème en luzerne, trèfles et sainfoin.

L'élevage de brebis est de loin le plus important, le plus élaboré et le plus rentable. Les bénéfices que retirent les propriétaires de ces troupeaux sont de plusieurs ordres : bénéfices marginaux tirés du fumier des parcs pour fertiliser les champs, des peaux et des suifs des animaux morts (la mortalité est à l'époque encore élevée). Les bénéfices les plus importants sont retirés de la vente des agneaux (portée dans une année moyenne aux trois quarts du nombre de brebis) et de la vente de la laine. La commercialisation des divers produits s'effectue aux foires d'Arles, Saint Rémy et Salon de Provence. Les laines sont ensuite traitées dans les filatures du Dauphiné (Crest, Vienne) et du Languedoc (Lodève, Carcassonne), les filatures du Nord refusant ces laines de second choix. Cette activité largement oubliée aujourd'hui est mise en avant au sein du musée du Parc Naturel Régional qui révèle aux touristes cette activité passée.

Le cheval de Camargue vivait à l'état sauvage ou semi sauvage, dans les marais du sud de la Camargue, laguno-marine, la plus inhospitalière, auxquels sa morphologie et son éthologie sont parfaitement adaptées. Sous l'Ancien régime, certains propriétaires de Camargue possèdent des manades ou troupes de chevaux qui vivent en semi liberté. Ils ne sont utilisés que pour le foulage des grains. Cette occupation surprenante rapporte trois fois le coût d'entretien de l'animal, sa rentabilité s'élève donc à deux tiers, ce qui donne un rendement énorme, ce qui va justifier la place de cet animal dans l'espace camarguais.

Le taureau de Camargue a également constitué un complément de revenu agricole pour certains propriétaires. Animal particulièrement rustique, sans étable, vivant lui aussi en semi-liberté, il se nourrit des rebuts des autres troupeaux. Certains propriétaires les conservent parce qu'ils ne peuvent affecter les espaces de parcours à des activités plus lucratives. Ils n'ont d'autre utilité que celle de l'entretien du paysage et leur destination finale comme animal de boucherie est médiocre. La viande de piètre qualité est la seule à la portée des ouvriers des mas et elle est expédiée en grand troupeaux à Marseille et Toulon, pour constituer une partie de l'ordinaire des marins de la Marine. Cette activité est peu rentable.

Malgré la désocialisation relative de la vie quotidienne de la population camarguaise, les fêtes du travail vont venir ponctuer cette banalité du quotidien de grandes fêtes rendues nécessaires pour le rassemblement des animaux, les moutons pour la transhumance, les chevaux pour le foulage des grains, les chevaux et les taureaux pour le marquage des animaux, les taureaux pour leur expédition en troupeau pour les abattoirs de Marseille. Les ferrades et la course camarguaise ont subsisté jusqu'à nos jours, ils sont constitutifs de l'identité professionnelle des propriétaires et de leurs prolétaires, ils sont devenus les vecteurs majeurs de l'identité collective camarguaise, valorisée depuis la révolution industrielle, dès que les fondements sociaux de la civilisation rurale disparaissent. Ces deux événements sont au fondement du développement touristique contemporain.

## 2.2 Les fêtes du travail

Comme les taureaux de Camargue se ressemblent tous, il faut les marquer afin de pouvoir les reconnaître et les affecter au bon propriétaire. Plusieurs gardians, accompagnés de leurs propriétaires, s'élancent dans les marais à la poursuite de l'animal.

Les meilleurs cavaliers, de longs tridents au poing, l'atteignent à toute course, l'entourent de tous côtés, le dirigent avec adresse vers l'enclos où l'attend le fer enflammé. Les cavaliers pressent l'animal au plus près et l'irritent jusqu'à ce qu'ils le jugent assez fatigué pour ne plus être dangereux. Alors ils mettent pied à terre et les plus intrépides s'approchent de l'animal pour le combattre corps à corps. Sitôt qu'il baisse la tête pour les frapper, ils s'élancent, le saisissent avec vigueur par la corne et le culbutent en ramenant à eux la jambe opposée. Les applaudissements et les cris d'allégresse des proches participants annoncent sa défaite. Aussitôt tous les combattants se précipitent sur lui pour rendre ses efforts impuissants et la personne que l'on veut honorer est priée de descendre dans l'arène et d'appliquer le fer brûlant. Ce spectacle connu sous le nom de ferrade donne lieu à des réunions très nombreuses, souvent brillantes, de personnes que la curiosité attire.

Ces travaux inhérents à l'élevage du cheval et du taureau, se situent déjà à mi-chemin entre travail et loisir. C'est l'époque où chaque société secrète sa propre culture, la société camarguaise n'échappe pas à ce processus et le marquage des chevaux et des taureaux, travail nécessaire, prend déjà valeur de jeu collectif du fait de la difficulté de la mission. Fortement socialisée, cette activité va apparaître comme structurante pour la vie locale. Les gardians, surveillants salariés des troupeaux de chevaux et taureaux, qui possèdent aussi quelques bêtes en propres, sont organisés en confrérie depuis 1503. A l'origine, ces jeux, prolongations de la vie travail de quelques initiés, n'ont aucune fonction économique, ils font partie de la réalité quotidienne d'une économie rurale. Paradoxe des paradoxes, c'est la désocialisation du territoire qui fait la force de la socialisation des fêtes du travail et qui dotent ainsi le territoire d'une valeur symbolique.

C'est sous la civilisation industrielle qu'un certain nombre d'acteurs, conscients de la valeur patrimoniale de ces pratiques vont en faire la promotion par leur valorisation sociale lui insufflant une valeur identitaire.

L'agriculture camarguaise de la civilisation rurale génère des productions alimentaires, le blé, les ovins et les taureaux, des productions non-alimentaires les chevaux. Le paysage est le produit de ces activités qui ne font que composer avec la nature sans la transformer radicalement, mais il semble qu'à cette époque, l'espace naturel n'intéresse personne. Par contre sa spécificité génère une richesse non-marchande, l'identité camarguaise autour des fêtes du travail et des fêtes populaires associées aux déplacements des animaux, dotant le territoire de capitaux immatériels en terme d'images de marque qui ne seront valorisés que pendant la civilisation industrielle et exploitées pendant la civilisation des loisirs.

Jusqu'en 1830, l'agriculture camarguaise de la civilisation rurale est portée un groupe social dominant, les propriétaires terriens, qui, sur de grandes exploitations nées de la difficulté de la mise en valeur et du peu de productivité du terroir, améliorent progressivement la productivité des terres hautes. Ecologiquement, cela signifie la priorité donnée à l'eau douce sur l'eau salée, la mise en culture des terres alluviales et l'abandon des terres salées de la Camargue laguno-marine. La révolution industrielle va permettre d'inverser cette priorité par la primauté accordée au sel et à la mécanisation de la gestion de l'eau.

### 2.3 L'agriculture camarguaise de la civilisation industrielle

La révolution de l'organisation économique et écologique de la Camargue va venir de la révolution industrielle et va se développer ainsi pendant un siècle avec trois activités, la saliculture, la viticulture et la riziculture, dont la première va devenir la priorité. Mais le point commun à ces trois activités va résider dans la totale artificialisation de la gestion de l'eau par l'utilisation de la machine. A partir de cette période, l'espace naturel n'existe plus en tant que tel, les biotopes ainsi constitués sont maintenant dépendants de l'intervention humaine. La transformation du milieu apparaît tellement inquiétante à certains qu'elle va justifier un interventionnisme écologique pour préserver un état du milieu autour d'un certain gradient de salinité.

La révolution industrielle a un besoin de sel, ce qui va justifier une mise en exploitation industrielle des salins du midi, qui comme on le devine sont camarguais. C'est toute la Camargue laguno-marine qui va en être transformée et, pour la première fois dans l'histoire, économiquement et socialement développée. Une infrastructure permettant une exploitation rationnelle du sel se met progressivement en place : empiérement des routes en 1871, création de deux lignes de chemin de fer en 1891, création progressive à la fin du siècle de l'agglomération de Salin de Giraud pour fixer une nouvelle main-d'œuvre industrielle immigrée. En 1895, la compagnie Solvay, groupe international, y installe une importante unité de production de soude caustique produite à partir du chlorure de sodium fourni par Péchiney et dont le principal débouché en aval sont les savonneries de Marseille. La saliculture va profondément modifier le biotope de la Camargue par l'introduction massive d'eau de mer dans la Camargue. Ce qui aurait pu provoquer une salinisation outrancière de la Camargue sera limité par la transformation radicale de l'agriculture camarguaise.

La crise agricole majeure du Second Empire va avoir un impact direct sur l'agriculture camarguaise basée depuis la période médiévale sur la culture des céréales. À partir de 1860, l'abaissement des barrières douanières entraîne l'arrivée massive des blés étrangers (Russie, USA) et provoque l'effondrement des cours intérieurs de cette denrée. Devant ce retournement de conjoncture les grands propriétaires n'hésitent pas longtemps entre deux cultures rivales : le blé et la vigne. En Camargue ce passage est facilité par deux éléments conjoints. D'abord les circonstances fortuites : la crise du phylloxéra, ensuite les possibilités techniques et financières de réorienter l'agriculture, facilitées par l'apparition de nouveaux investisseurs, les précédents étant appauvris par la crise des céréales.

Ainsi c'est la crise du phylloxéra qui va sauver la Camargue, par la valorisation économique de son territoire que la céréaliculture ne pouvait plus satisfaire. En effet on s'aperçoit que l'on peut se débarrasser des insectes, soit en plantant la vigne dans le sable, soit en inondant le vignoble durant 40 à 50 jours. Sur les bourrelets des berges sablonneuses ou les dunes du littoral, les insectes périssent étouffés. Partout ailleurs la submersion est aisée, puisque les stations de pompage sont en place. La conversion de la Camargue sera rapide puisqu'elle était placée dans des conditions idéales où une nouvelle classe sociale d'acquéreurs patrimoniaux a les moyens financiers pour opérer les transformations nécessaires aux développements de nouveaux investissements productifs. En effet ces transformations sont très onéreuses. Outre les façons culturales, il faut se procurer les plants, engager un nouveau personnel spécialisé, puis pendant les trois ou quatre années qui précèdent la première récolte, construire des chais, acheter le matériel viticole le plus perfectionné, recruter les spécialistes indispensables. Cette révolution agronomique qui exige des capitaux individuels engagés à long terme ne peut être



accomplie que par de nouveaux propriétaires dont la situation financière est solidement assurée. Cette introduction de la vigne en Camargue nécessite une introduction d'eau douce beaucoup plus massive qu'auparavant. Pour cela, le réseau d'irrigation et de drainage est largement rationalisé. Cette phase viticole dure de 1880 à 1942. En 1933 la vigne atteindra son développement maximum avec 3 600 hectares.

À cette étape, la Camargue est marquée par un certain équilibre entre deux puissants investisseurs qui se partagent le territoire à parts égales, les propriétaires agricoles en Camargue fluvio-lacustre, l'industrie salinière en Camargue laguno-marine. Cette compétition autour de la gestion hydraulique apparaît sans vainqueur ni vaincu, mais au bénéfice de l'écologie puisque cet équilibre génère des espaces spécifiques eu égard au gradient de salinité qui rend chaque parcelle favorable au développement de biotopes particuliers.

Pendant et après la seconde guerre mondiale, l'invention du greffage des vignes française sur les plants américains vient définitivement à bout du phylloxera et permet au vignoble de regagner ses bases traditionnelles. Ainsi l'immersion de la vigne, solution provisoire, perd son sens. Seuls les hauts rendements justifient encore la vigne pour quelques temps encore. Toutefois, une nouvelle activité va donner le coup de grâce à la vigne : la riziculture. Activité ancienne, la riziculture est pourtant restée marginale jusqu'en 1942. La première rizière fut implantée en 1864, le riz fut cultivé sur des surfaces limitées (quelques centaines d'hectares) et dans une perspective agronomique en vue d'améliorer les sols, notamment les sols salés, avant toute activité agricole. La période d'utilisation agronomique de la riziculture caractérise les années 1875 à 1930. L'implantation du vignoble exigeait le dessalement de la terre avant la plantation de la vigne. L'implantation du riz est donc un précédent agronomique de la vigne.

Pourtant en 1942, la culture du riz va se développer pour les besoins de la consommation. L'Etat Français, coupé de ses approvisionnements d'outre-mer par la guerre, manque de produits alimentaires, entre autre de riz indochinois. Dès le début du conflit (1939-1940), de nouveaux propriétaires apparaissent au sein d'une population d'industriels ou de négociants marseillais qui cherchent à mettre leurs capitaux à l'abri. Ils effectuent des achats massifs de terres, un peu partout, mais spécialement en Camargue et en Crau, c'est-à-dire dans les régions de grandes propriétés où l'on pouvait en une seule opération placer des sommes importantes d'argent. Une fois le domaine acquis, ces hommes d'affaires s'intéressent à sa mise en valeur. Le véritable démarrage de la riziculture se situe vers 1946 avec le développement du plan Marshall dont les mesures financières permettent la mise en place d'un nouveau réseau hydraulique capable d'introduire et d'évacuer d'avril à octobre 35 000 m<sup>3</sup> d'eau à l'hectare. La réalisation d'importantes infrastructures hydrauliques, financées par le plan Marshall, permet le développement d'une riziculture intensive en Camargue. Dans les années 1960, la superficie de la culture de riz atteindra 30 000 ha pour ne cesser de diminuer ensuite. Le déclin de la riziculture résulte des décisions de 1963 d'appliquer au riz les règles du marché commun agricole. Mais plus encore, ce sont les conditions climatiques qui ne sont pas assez favorables, pour faire de la riziculture, une activité agricole d'avenir.

L'équilibre économique entre le monopole salinier et les propriétaires agricoles se traduit par un extraordinaire équilibre hydraulique malgré les conflits d'intérêts très forts entre les deux parties. Sur le plan écologique, les étangs centraux sont soumis à parts

égales aux influences des eaux douces et des eaux salées générant une richesse biologique qui intéressent certains naturalistes qui en demandent la protection.

#### 2.4 La société nationale d'acclimatation

Le conflit d'intérêt entre saliculture et agriculture nécessite un véritable compromis entre propriétaires agricoles et saliniers, qui va se fonder sur l'idée de la protection du milieu naturel objet du conflit. Confier la gestion des douze mille hectares controversés, de la zone lacustre s'étendant du Vaccarès à la mer, à un interlocuteur unique dont la neutralité est garantie par sa fonction même de protection de la nature, est une solution écologiquement correcte. C'est la connexion personnelle entre chercheurs et industriels au sein de la Société Nationale d'Acclimatation (société naturaliste parisienne, qui réunit le gotha de l'époque) qui va permettre une nouvelle affectation de l'espace et l'émergence de ce nouvel acteur, espèce de tiers garant.

Cependant, la solution adoptée est essentiellement technique et industrielle, puisqu'à partir de la définition d'un coefficient de salinité et de son contrôle par ce tiers garant, c'est tout le potentiel technique des pompes qui opère la régulation des apports ou des extractions en eau et qui fonde le caractère éminemment écologique de l'intervention ; curieux paradoxe pour un espace prétendument naturel. En effet, l'apparition des pompes à vapeur permet à l'entreprise salinière de pomper directement l'eau salée à la mer sans utiliser le Vaccarès et certains étangs inférieurs. Les agriculteurs de leur côté rejettent par pompage une partie de leurs eaux douces directement au Rhône. La zone du Vaccarès perd alors de son importance pour les uns et pour les autres. Confier la pomme de discorde à un interlocuteur neutre devient un bon moyen d'éviter de futurs conflits.

La sanctuarisation de la Camargue par la Société Nationale d'Acclimatation vise à maintenir ses terrains dans leur état naturel et sauvage, de les utiliser pour y poursuivre des études d'histoire naturelle pure ou appliquée et à y assurer en même temps la protection totale de la faune et de la flore. Par ailleurs, cette protection de la faune et de la flore dans une optique scientifique réunit des personnalités extérieures à la Camargue, qui frappées par la spécificité de ce milieu, veulent le maintenir en l'état selon des schémas de pensée assez étrangers aux camarguais eux-mêmes, c'est-à-dire aux prolétaires de l'agriculture et de l'industrie qui pratiquent des modes de cueillette et des modes d'usage en dehors des convenances de ces mondes étrangers à la Camargue : grands propriétaires, grands industriels et grands chercheurs. Pendant une cinquantaine d'années, des projets d'origine locale, départementale ou régionale vont s'opposer à la société nationale d'acclimatation qui est d'essence nationale. Cet aspect n'est pas à négliger puisqu'aujourd'hui encore la réserve de Camargue est souvent perçue comme une mainmise autoritaire et quasiment coloniale de l'administration parisienne sur un espace dont sont exclus les premiers occupants. Symbole de la perméabilité de la Camargue au monde extérieur, la réserve semble beaucoup mieux protégée par le pouvoir politique au niveau national et surtout par des groupes de pression internationaux que par ses propres riverains et utilisateurs.

La dénaturalisation de la Camargue par l'utilisation intensive des pompes mécaniques dans la gestion de l'eau au profit de groupes d'intérêts économiques renaturalise un espace intermédiaire dont la gestion est confiée à un tiers garant. L'originalité de la Camargue, c'est la place que prend l'activité industrielle salinière à parité avec l'activité agricole pour contribuer à la production d'externalités positives et de

biens publics relatifs au développement de la biodiversité, générant des richesses non-marchandes.

## 2.5 La course camarguaise, fête populaire

La course camarguaise, comme institution, est de création récente au sein de la civilisation industrielle. Plus familièrement appelée « course à la cocarde », elle apparut en terre d'Arles lors des jours de fête au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans la suite des pratiques ludiques associées aux rassemblements collectifs nés de la gestion collective des troupeaux de la civilisation rurale.

L'« abrivado » précède la course, c'est l'arrivée dans les arènes des taureaux en provenance des prés, accompagnés à cheval par les gardians de la manade. Leur retour aux prés après la course dans les mêmes conditions est appelée la « bandido ». Le but des gardians, chevaux et taureaux est de rester groupés, "emmaillés". Les gens dans la rue (attrapaires) ont pour but de détourner les taureaux et défaire leur ordre de marche. Cette tradition a perduré jusqu'aux alentours des années 1970. La « Roussataïo » est l'occasion de faire traverser le village par un gros troupeau de juments poulinières, escortées par les gardians. Elevées de nos jours uniquement pour la reproduction, elles étaient utilisées autrefois pour fouler le blé et se rendaient ainsi d'un village à l'autre. Cette course camarguaise révèle les adresses du peuple qui sans moyen autre que sa rapidité et sa souplesse va défier les animaux se donne en spectacle à lui-même, faisant naître des héros parmi les siens. Cette passion de bravade et de bravoure ancrée dans le cœur du peuple camarguais est devenue le symbole de toute son identité au point d'être le pôle de développement des activités touristiques.

## 2.6 La Camargue de la civilisation des loisirs

L'activité économique camarguaise de la civilisation des loisirs est largement dominée par le tourisme, l'agriculture occupant la seconde place. La saliculture est réduite à la portion congrue, suivie de près par les « environnementalistes » ensemble des actifs occupés à la gestion des territoires protégés, quelque soient leur statut (PNR). (figure 1).

Les chiffres d'affaires réalisés par chacune des trois principales activités économiques ([www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr) et contrôlés auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie) quoiqu'approximatifs donnent une idée de la transformation de la réalité. Par exemple, la dépense moyenne d'un touriste est de 36 euros par personne et par jour pour une durée moyenne de séjour de 3 jours et un nombre de visiteurs moyens annuels de 1 million. Le chiffre d'affaires correspondant est d'environ 110 millions d'euros. Les chiffres d'affaires par activité (figure 2) montrent que le tourisme est l'activité la plus importante en Camargue. Elle fait vivre 4 350 personnes. L'agriculture et la saliculture tiennent une place très importante elles aussi, avec 61 millions d'euros et 55 millions d'euros de chiffre d'affaires.

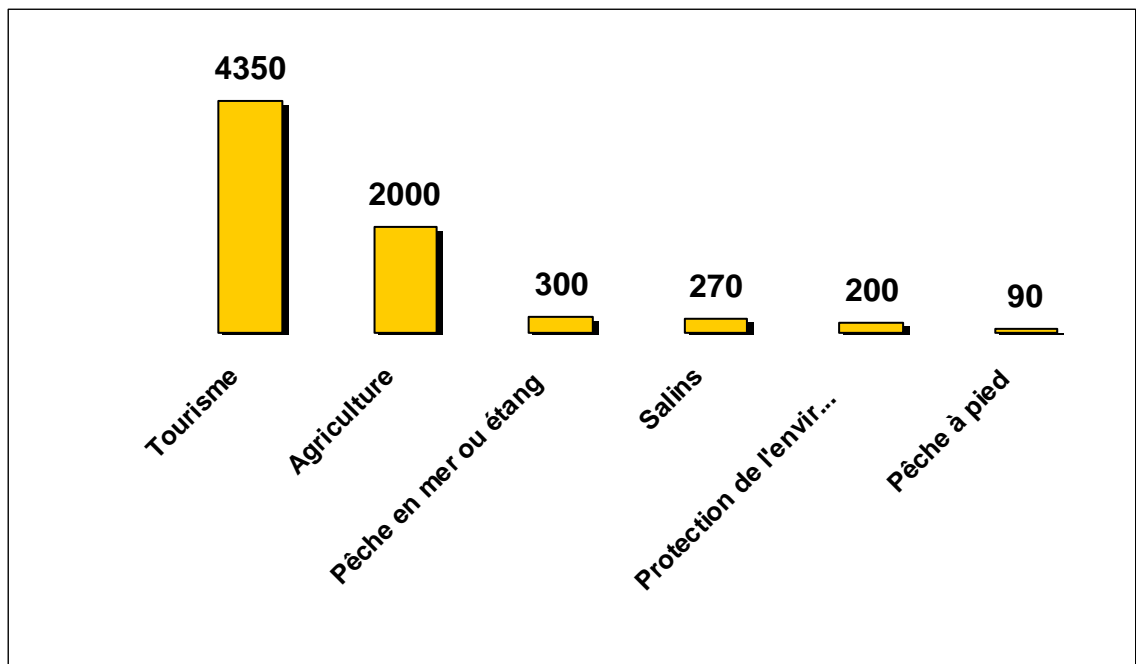


Figure 1 : Nombre d'acteurs par filières (Source : [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr) et [www.salins.com](http://www.salins.com))

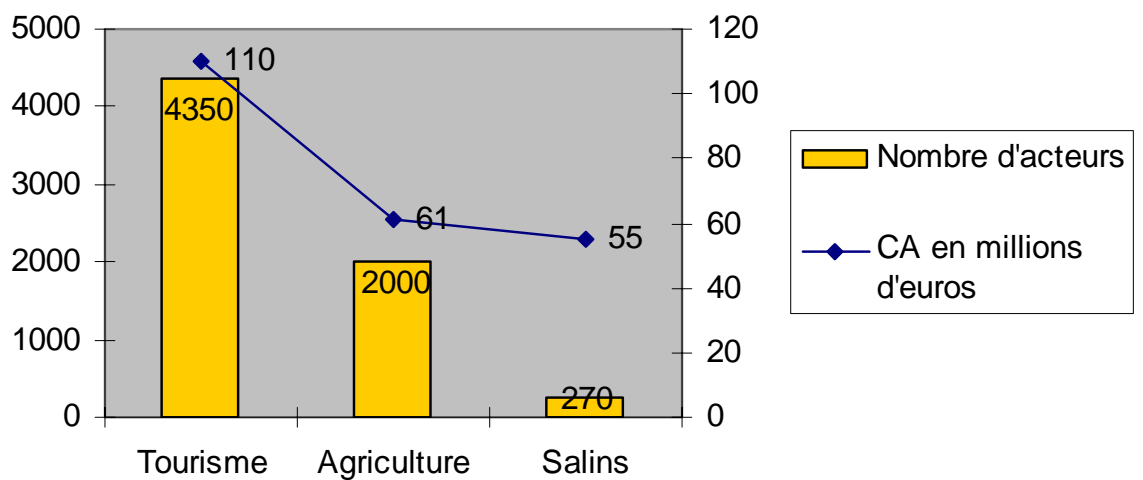


Figure 2 : Chiffre d'affaires des principales filières camarguaises (Source <http://www.parc-camargue.fr/>; Salins du Midi, <http://www.salins.com>)

Bien que le tourisme soit une activité très importante, il s'agit plutôt du tourisme balnéaire, la demande de tourisme environnementaliste et naturaliste reste très faible et non significative, même si le Parc Naturel Régional et son alter ego gardois mettent tous leurs efforts dans cette valorisation. Avec un million de visiteurs par an, la Camargue s'est organisée pour répondre à la demande des touristes. De nombreuses activités touristiques et agro-touristiques sont proposées en Camargue et les services ne manquent pas afin de découvrir ses paysages fabuleux : ballades à cheval ou en calèche, randonnée VTT, raid en 4X4 ou en quad, canoë kayak, croisières, survol de la Camargue en planeur. Le parc ornithologique du pont du grau, le parc naturel régional, ou la réserve naturelle régionale sont à disposition des passionnés de Nature, proposent des sentiers pédestres

pédagogiques. D'autres activités permettent de faire découvrir aux touristes la tradition camarguaise et le savoir-faire local. Ce qui émerge également de manière dominante, c'est la marchandisation de la chasse privée.

## 2.7 La chasse

La Camargue attire de nombreux oiseaux d'eau. Le gibier de terre (sanglier, lapin, faisan...) est également très présent. La Camargue possède donc de nombreux atouts pour la pratique de la chasse. D'après Mathevenet (2004), la Camargue présente 4 types de chasse : la chasse communale traditionnelle et populaire (association de chasse de la localité qui donne droit à l'accès d'un territoire de chasse sur des terrains publics ou privés), la chasse privé (le droit de chasse est loué directement au propriétaire), la chasse commerciale (appelée aussi chasse à la journée) et enfin la chasse relationnelle ou d'affaires (réservés aux invités du propriétaire du lieu de chasse). La première est hors de notre champ.

Selon PERENNOU et al, 2007, la chasse attire en Camargue entre 4 000 et 5 000 chasseurs (55 000 ha seraient chassés). Ces 25 dernières années, le nombre de permis de chasse par superficie disponible a augmenté de 60 %. L'impact économique de cette activité est très important mais contribue aux revenus indirects des agriculteurs et aux propriétaires fonciers. Il s'agit d'une valorisation marchande. Par ailleurs la chasse est sujet à controverse, est-elle véritablement porteuse de multifonctionnalité, ses partisans le pensent, les opposants le contestent. En l'état, nous n'avons aucun moyen de trancher le débat.

## 2.8 La riziculture et la céréaliculture

La vraie question iconoclaste est la suivante : existe-t-il un bassin de production de riz ou dit autrement, y-a-t-il vraiment des acteurs sociaux qui ont intérêt à développer la riziculture pour elle-même ? Osons la réponse : nous n'en avons que très peu rencontré. Pour mesurer la pertinence de la question, trois chiffres : en 1960, 30 000 ha, en 1980, 4 000 ha, en 2007, 18 000 ha. Donc le riz a failli disparaître pour des raisons économiques, il a réapparu pour d'autres. Tout le problème réside dans le fait que le riz n'est pas produit pour lui-même, il est une nécessité agronomique et écologique. Aujourd'hui la culture du riz est centrale dans l'assolement camarguais, elle permet le maintien fonctionnel des canaux d'irrigation et l'approvisionnement des zones humides protégées, favorisant ainsi la pérennité d'écosystèmes riches en avifaune. Il y a une interdépendance forte entre l'agriculture et l'environnement à travers la culture du riz (Mathevet, 2004).

Par ailleurs la production camarguaise de riz est finalement mineure par rapport aux quantités de riz qui transitent par les silos camarguais et transformées par eux. Ensuite les diverses tentatives d'identification géographique n'ont pas apporté les résultats escomptés. C'est dire que sans être sinistrée, la riziculture camarguaise n'est pas performante car les conditions climatiques ne sont pas favorables pour amener le riz à complète maturité, et surtout pour les variétés à grains longs. Ainsi cette culture a de nombreux territoires concurrents ailleurs, en Italie en particulier.

Le blé dur, avec une superficie de 7 000 ha en 2006, est cultivé en Camargue essentiellement pour être inclus dans les rotations culturales du riz. Le blé dur, moins subventionné que le riz, est moins rentable pour les agriculteurs. Une rotation type a été

observée organisée par trois années de riz suivies de trois années de blé dur et une année d'oléo protéagineux pour casser la monoculture de graminées. Cette rotation a pour objet de limiter la pression des adventices qui après plusieurs années de riz (de 2 à 8 ans) devient immaîtrisable. La durée de la monoculture de blé ou de riz est très variable suivant le type de sol existant sur l'exploitation et / ou du système adopté par l'exploitant (TCS, Bio, Conventionnel). La pression parasitaire pour les deux cultures est réduite dans ce type de rotation. Lorsque le parasite est spécifique du milieu sec ou du milieu humide, il ne peut survivre d'une année sur l'autre s'il doit subir un changement radical d'environnement. La rotation blé dur / riz perturbe également la survie des parasites à l'interculture car les cycles végétatifs des deux cultures ne sont pas similaires.

Enfin l'irrigation du riz permet le lessivage du sel qui remonte par capillarité à la surface lorsque l'eau s'évapore et empêche toute culture de produire de bons rendements. Le blé dur est la culture qui, associée au riz, dans le contexte actuel de marché et de PAC présente les meilleures performances économiques.

Pour autant ces deux bassins de production camarguais apparaissent comme dominés par leurs deux filières, les transformateurs pour le riz, la part réduite du blé dur camarguais, 4 % des ha et 5 % de la valeur, au sein du bassin de blé dur du Sud-Est. Ainsi notre hypothèse d'interprétation est que les agriculteurs sont marginalisés dans leur propre activité, leur contribution essentielle à l'entretien du paysage non reconnue pour ce qu'elle est. En effet la multifonctionnalité de l'agriculture camarguaise est essentielle au devenir écologique de la Camargue.

## 2.9 Les manades

Le cheval et le taureau de Camargue font partie de l'identité camarguaise. Très rustique, le cheval de Camargue vit en semi-liberté dans les marais et façonne ainsi l'image de la Camargue. La race du Cheval Camargue est officiellement reconnue par les Haras Nationaux depuis 1978. Les éleveurs sont regroupés en Association : l'A.E.C.R.C. (Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue). Les gardians gardent les troupeaux de taureaux à dos de cheval de Camargue. L'élevage du taureau, ou « Bouvine », a été introduit en 1869, et représente également parfaitement la notion de l'identité camarguaise. Les bovins de Camargue vivent en troupeaux appelés « manades ». Le taureau de Camargue n'a jamais pu être domestiqué et la conservation de la race n'est due qu'à ses aptitudes au jeu et à la course. Rustique et résistant, son élevage est aujourd'hui pratiqué par 120 manadiers regroupant environ 15 000 têtes. Ce n'est qu'à la fin des années 90 que la viande de taureau est devenue l'une des rares viandes bovines bénéficiant de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC).

A partir des années 1970, l'élevage tend à se développer pour satisfaire le marché des réjouissances locales, qui représente pour les manadiers un bon débouché. Les ferrades deviennent objet de commercialisation. D'avril à octobre, certains manadiers présentent jusqu'à six ferrades par mois, organisées pour les comités d'entreprises locaux, pour les clubs taurins de village, pour des groupes de touristes. L'activité de primaire qu'elle était est devenue tertiaire. Quelques manadiers se sont adaptés à la situation et ont aménagé leurs installations dans ce sens : construction d'arènes sur le mas lui-même, aires de pique-nique voire de restauration et d'hôtellerie. Certains ont renoncé à l'élevage du taureau de combat pour ne faire que de la vachette destinée aux courses d'amateurs que certains jeux télévisés ont largement répandues.

A partir des années 1980, pour certains d'entre eux, le spectacle sur place deviendra non plus le moyen de survivre mais une fin en soi. Dans le cadre du développement de la société de tourisme de masse, ces activités marginales comme l'élevage du taureau et du cheval camargue connaissent un développement important. Non pas tant pour produire des chevaux et des taureaux mais parce que ces activités elles-mêmes et la symbolique qui les entoure deviennent consommables en prenant une valeur de spectacle.

## 2.10 L'agrotourisme

De nombreux exploitants agricoles profitent de l'évolution des pratiques touristiques pour se tourner vers le tourisme. Ils tentent par ce biais de dynamiser localement leur économie et de contrecarrer la crise agricole. Les touristes sont à la recherche d'authenticité qu'ils associent à la culture locale, à la rencontre des populations locales, aux produits du terroir, et à l'immersion dans la nature. Les mas ont une architecture très prisée qui se prête bien à l'aménagement de chambres d'hôtes ou de gîtes. Cette démarche contribue à la valorisation des productions agricoles ainsi qu'au maintien des revenus des agriculteurs. De plus, ce type de tourisme permet de répartir les touristes tout au long de l'année et ainsi à développer le tourisme inter saisonnier.

En général, l'activité agricole pèse pour plus de la moitié dans les revenus de l'exploitation mais cette part tend à diminuer au profit de l'agrotourisme (VADON et GUILLOT, 2007, communications personnelles). L'agrotourisme atteindra 60 % de la part du revenu agricole dans les années à venir (figure 3). Pour y parvenir, la diversification est indispensable et il faut être en mesure de recevoir et de proposer des prestations de qualité pour pérenniser l'activité.

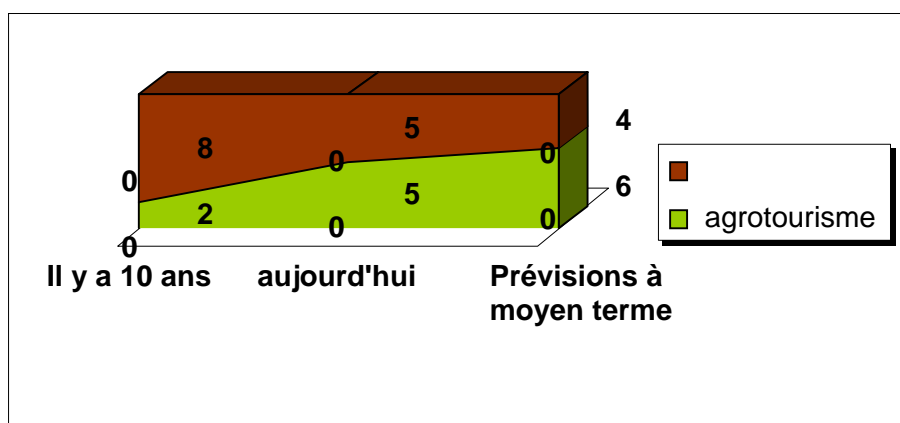


Figure 3 : Estimation de l'évolution de la part du revenu agricole

La vente directe constitue une modalité particulière de l'agrotourisme, support d'une multifonctionnalité à l'échelle de l'exploitation. Elle est un des moyens de diversification les plus répandus en Camargue, chez les riziculteurs et les éleveurs. Par ce biais ils arrivent à mieux valoriser leur production de riz, de viande de taureaux ou d'ovins. Certains agriculteurs essaient même de se regrouper pour fonder leur propres marques, par exemple « les bios du Mas », et se lancent aussi dans la commercialisation de produits plus élaborés comme des bocaux de viande de taureaux cuisinée (gardianne), des confitures ou encore du vinaigre de figues ou des tisanes de queues de cerises. La vente

directe rencontre un franc succès, car les touristes après avoir visité un Mas, et après avoir compris comment sont élevés les taureaux et comment pousse le riz se sentent impliqués, et veulent acheter ce qu'il ont vu. Ce moyen de commercialisation permet aux producteurs de se faire connaître directement auprès des clients, et de donner une bonne image à leurs produits.

### 2.11 L'agonie de la saliculture

Les salins de Giraud ont une capacité de production de 800 000 tonnes par an, ils produisent pour l'industrie chimique, l'alimentation animale et l'industrie automobile. Le 26 mars 2007, les salins ayant perdu un de leur plus gros client, ont vu leur production passer à 340 000 tonnes. Le conservatoire du littoral a racheté une partie des terres disponibles, mais plus des deux tiers ont un avenir incertain. La cessation momentanée de l'activité salinière s'est immédiatement faite ressentir sur la population des flamants roses, oiseau emblématique de la Camargue. L'abandon de l'activité aura une incidence sur l'entretien de la digue à la mer et sur d'autres installations vitales pour la pérennité de la Camargue

L'examen détaillé des activités camarguaises rend compte de l'originalité de chacune dans son temps historique et rend compte de la complexité de la situation camarguaise contemporaine, dont chaque activité participe du patrimoine du territoire en tant qu'actif spécifique. Bernard Picon a montré l'importance des forces sociales en présence dans l'équilibre dynamique de son histoire, aujourd'hui l'enjeu majeur de sauvegarde implique un type d'acteurs nouveaux : les institutions locales.

## 3 Le rôle déterminant des institutions locales

La caractéristique majeure de la Camargue de la civilisation des loisirs est d'être improductive au sens agricole et industriel du terme, car concurrencé dans ses productions majeures, tout du moins dans celles qui ont permis de gérer l'écosystème camarguais et de lui maintenir sa spécificité écologique. La multifonctionnalité des exploitations est insuffisante pour porter l'économie du territoire. Dès lors un acteur majeur va reprendre les choses en mains par nécessité, les institutions locales.

La Camargue est un territoire de plus de 145 000 hectares se situant au niveau du Delta du Rhône, dans le Sud de la France, à cheval entre deux départements (Gard et Bouches du Rhône) et deux régions (PACA et Languedoc-Roussillon). Dix gestionnaires des espaces protégés jouent un rôle non négligeable dans la préservation du territoire. Les sept principaux vont être présentés.

A l'échelle de la Camargue, on retrouve les engagements internationaux **RAMSAR** pour les Zones dites Humides qui favorise des lieux considérés comme fournissant des services écologiques majeurs (filtration de l'eau, etc.) ainsi qu'une biodiversité importante (oiseaux d'eau pour la Camargue) (Ramsar, 2007). **Biosphère** est, quant à lui, un programme mondial pour la protection des lieux à haute valeur de biodiversité. La réserve de Biosphère englobe un large territoire et le raisonnement se fait à l'échelle bio-écologique du delta. Au niveau européen les sites classés **Natura 2000** permettent « d'associer et d'impliquer les usages et les activités humaines dans la conservation des



habitats naturels ». Les engagements contractuels font intervenir les organismes gestionnaires qui sont le Parc Naturel Régional de Camargue et le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise.

**La Réserve Naturelle** créée en 1927 est constituée de 13 000 ha de marais et d'étangs sur les communes d'Arles et des Saintes Maries, sanctuaire situé au centre du Parc Naturel Régional. Elle est gérée par la **Société Nationale Protectrice de la Nature**, association de loi 1901 reconnue d'utilité publique. Sa première mission est de protéger la nature, sur ce volet les objectifs et les modalités sont fixés par arrêté ministériel. De plus son rôle est également d'effectuer un suivi scientifique en réalisant des mesures de plus de cinquante paramètres. Selon le directeur « il s'agit de suivre l'état de santé de la réserve ». Elle construit ensuite un plan de gestion sur 5 ans et se fixe des objectifs à long terme qui vont jusqu'à 100 ans. Il n'y a pas d'investissement, ni de prise de risque.

Le **Parc Naturel Régional** (PNR) est créé en 1970 sur la partie Bouches du Rhône du delta et couvre une superficie terrestre de 86 400 ha. Le PNR joue un rôle très important dans la région en ce qui concerne la préservation du milieu. Il ne suit pas seulement un plan d'aménagement mais s'implique de manière très active dans la vie régionale et gère directement 900 ha de territoire. Il prend des initiatives pour la protection des espaces naturels en prenant soin d'impliquer les acteurs locaux mais aussi de structurer les actions et la communication par des campagnes d'information et d'animation. Le contrat de DELTA mis en place par le Parc est un outil de planification et de facilitation avec un programme d'actions sur 5 ans qui réunit plusieurs objectifs en vue d'améliorer la coordination entre les différents acteurs et de préserver les milieux. Par sa prise de risques dans certains domaines et ses ambitions en terme de gestion (au niveau des Salins par exemple) on peut également lui attribuer la fonction entrepreneuriale. Le Parc Naturel implique dans sa gestion les deux communes de son territoire (Arles et les Saintes Maries), le Conseil Général des Bouches du Rhône et le Conseil Régional de Provence Alpes Côte d'Azur.

A l'identique du PNR, le **Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise (SMCG)** gère un territoire de 45 000 hectares sur le département du Gard. Il est animateur d'un territoire où l'on retrouve moins de superpositions au niveau des mesures de protection. Il gère deux réserves naturelles volontaires (Scamandre et...). Cette volonté de protection de l'environnement est départementale et communale sans coopération avec la région Languedoc-Roussillon.

Le **Conservatoire du Littoral** est un organisme de gestion quelque peu différent. Il est directement associé à l'Etat et son rôle est d'acquérir des territoires en vue de les protéger.

#### **4 Les fonctions sociales du territoire portées par les institutions**

Sociologiquement, la Réserve Naturelle assume une fonction sociale « orchestratrice » puisqu'elle produit des données scientifiques et coordonne cette production avec les autres institutions produisant les références du Plan de Gestion. Le Parc Naturel assume une fonction sociale « entrepreneuriale » et « organisatrice » étonnement dynamique (Sarrazin, 2004) par rapport au développement écologique et du développement économique du territoire camarguais dont la préparation de la candidature

de la Camargue comme Pôle d'Excellence Rurale constitue une des manifestations patentes, tout autant que le très fort investissement dans le développement des activités touristiques et naturalistes. Dans une interprétation sociologique du développement territorial, l'exemple de la Camargue montre le rôle déterminant des institutions locales.

Par contre la Camargue se caractérise par l'absence de la fonction « leadorale » des institutions locales, qui nous apparaissent en panne de légitimité. Leurs actions pour la valorisation du territoire ne semblent pas reconnues pour ce qu'elles sont. Leur statut « d'écologistes scientifiques » ne semble pas un atout. A l'inverse, et d'une manière « folklorique », la Fédération française de Course Camarguaise semble assumer cette fonction, associant tous les partenaires du développement économique, touristique et écologique de la Camargue dans une représentation mythique d'une culture camarguaise fédératrice. Bien évidemment tout cela mériterait d'être conforté par des enquêtes de terrain complémentaires.

Nous pensons avoir montré la place de la multifonctionnalité dans la mobilisation des ressources territoriales, tout autant que la perte de pouvoir des principaux agents économiques historiques du territoire. Tout d'abord nous avons étendu la problématique de la multifonctionnalité agricole à l'industrie salinière et montré au final le rôle déterminant des institutions locales dans le développement local par la légitimité acquise par le fait d'assumer les fonctions sociales organisatrices et entrepreneuriales par incapacité des groupes professionnels locaux lorsque ceux-ci sont trop faibles. Compte tenu d'une observation similaire dans un autre département, nous supposons avoir affaire ici à une spécificité du développement territorial qu'il nous faudra approfondir ultérieurement (Sarrazin, 2007). C'est que veut suggérer notre titre où la multifonctionnalité agricole est organisée par un tiers au lieu des agriculteurs eux-mêmes.

## **Bibliographie**

BOULOT S., 1991. *Essai sur la Camargue. Environnement, état des lieux et prospective*, Actes Sud, Arles, 90 pages

HERVIEU B., 2002, Cahiers d'études et de recherches francophones / Agricultures. Volume 11, Numéro 6, 415-9, Novembre - Décembre 2002, Option

HEURTEAUX P., 1996. *L'eau et la riziculture en Camargue. L'irrigation et le drainage : pourquoi, comment ?* Arles, Centre Français du riz, 110 pages.

HOTE H., 2007. *Les manades de taureaux en Camargue, Un savoir faire à découvrir*. Parc Naturel Régional de Camargue. Brochure.

MATHEVET, 2004. *Camargue incertaine. Science, usages et nature*. Edition Buchet-Chastel Paris.

PERENNOU C. et AUFRAÏY R., 2007. Observatoire Camargue. Evolution de la Camargue : chasse, pêche, protection.

PICON B., 1988, *L'espace et le temps en Camargue*, Arles, Actes Sud, p. 234.

SARRAZIN F., 2004, *Le lien communautaire, le coeur oublié du phénomène districul. Application à l'agriculture.*, Thèse de doctorat de sociologie sous la direction de Hugues Lamarche, Paris X - Nanterre, p.609.

SARRAZIN F. 2007. La Chambre d'Agriculture, coordonnatrice de l'offre du panier de biens et de services agro-touristique landais. *Les 6e Rencontres de Mâcon "Tourismes et territoires" les 13, 14 et 15 septembre 2007.*